

Conservateur du Musée Fabre

—

Candidats à présenter à M. le Préfet
de l'Hérault

—

- 1/ M. Guigues (Louis), sculpteur-statuaire, directeur de
l'École Régionale des Beaux-Arts, 2, rue des Livres,
Montpellier.
- 2/ M. Fouard (Emile), artiste-peintre, professeur à 2^e
École Régionale des Beaux-Arts, 12, rue du Commerce
- 3/ M. Lefebvre (Henri), Architecte diplômé de l'EN.S.
des Arts Décoratifs, professeur à 1^{ère} École Régionale des
Beaux-Arts, 4, rue du Grand S^t Jean.

4 août 1937

—

M. le Maire. D'aucourt

—

CONSERVATEUR DU MUSEE FABRE

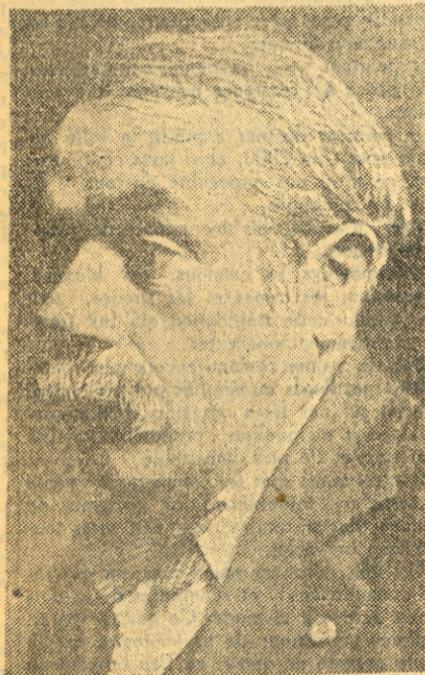
Candidats à présenter à M. le Préfet de
l'Hérault

- 1 - M. GUIGUES (Louis), sculpteur-statuaire,
Directeur de l'Ecole Régionale
des Beaux-Arts, 2, Rue des
Etuves, Montpellier.
- 2 - M. FOUARD (Ernest), artiste-peintre,
professeur à l'Ecole Régionale
des Beaux-Arts, 12, Rue du
Commerce, Montpellier.
- 3 - M. LEFEBVRE (Henri), Architecte diplômé
de l'E.N.S. des Arts Décoratifs,
professeur à l'Ecole Régionale
des Beaux-Arts, 4, Rue du Grand
St Jean, Montpellier.

Au Musée Fabre

4 Septembre 1937

Atteint par l'inexorable limite d'âge, M. Augustin Privat, Conservateur du Musée Fabre, vient de quitter les fonctions qu'il



M. GUIGUES

le nouveau conservateur du Musée

occupait, depuis le 19 avril 1922, à la satisfaction de tous.

C'est M. Louis Guigues, directeur de l'Ecole des Beaux-Arts depuis le 1er octobre 1921, qui est nommé Conservateur du Musée Fabre.

Le choix du maire ne pouvait être meilleur en désignant M. Guigues, le sculpteur si justement réputé, pour remplacer M. Privat, peintre de grand talent.

Nous souhaitons à M. Privat d' profiter, durant de longues années, d'une retraite aussi bien gagnée par une vie toute de labeur à l'art.

A son successeur, très sympathiquement connu dans la région, nous adressons nos cordiales félicitations. *P. H. M. Vidal*

Au Musée Fabre

1^{er} Sétain - 5 Sept^r 1937

M. Louis Guigues, directeur de l'Ecole des Beaux-Arts, vient d'être nommé conservateur du musée Fabre, en remplacement de M. Augustin Privat, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

laisse d'unanimes regrets.

P. M. 6. 9. 37 *La Semaine*

La vie passe !

C'est une réflexion que doivent faire mélancoliquement les vieux fonctionnaires auxquels l'Etat conseille de prendre une retraite méritée. En compensation, ils reçoivent qui une rosette, qui un ruban rouge !

Le départ crée un vide. Ainsi celui de M. Augustin Privat, Conservateur du Musée Fabre, artiste scrupuleux et sincère, fidèle à son idéal, tout en restant ouvert à celui d'autrui.

Le nom de son successeur témoigne de la part du Maire d'un réel souci de garder intacte la place de l'art dans notre ville. Louis Guigues, est un des plus remarquables sculpteurs de l'heure actuelle. Ses amis — et ils sont nombreux — se réjouissent de cette nomination. Bravo donc. *P. I.*

Bravo aussi pour M. Privat.

(1) P. I. = R. A. (?). Sa carte de

8544 1937 P. M. GOURNONTERRAL —

Nomination. — Nous avons appris avec plaisir que M. Louis Guigues, directeur de l'Ecole des Beaux-Arts de Montpellier et professeur de sculpture à la dite Ecole, venait d'être nommé conservateur du Musée Fabre.

Cette nomination vient consacrer toute une vie que cet éminent artiste de grande classe a mis au service de l'art pur, car si le nouveau conservateur des richesses artistiques du réputé musée montpellierain est un sculpteur de grand talent, il est aussi un fin lettré et un érudit ayant une connaissance approfondie des multiples et subtiles branches de l'art.

Aimant à venir se délasser dans notre petit village de ses fonctions absorbantes, il y est très sympathiquement connu et il y compte de sincères amis qui le tiennent en haute estime et se réjouissent de sa nomination si justement méritée.

En leur nom et au nôtre, nous adressons au maître réputé et à l'ami nos bien vives félicitations. — H. M.

Ville de Montpellier.

Montpellier, le 28 juin 1937



Monsieur le Délégué
aux - Beaux - arts.

Monsieur le Délégué.

Le Custode Azéma, Paul.

n'étant pas venu au musée hier
Dimanche, sans excuse préalable,
ni subséquenter pour y prendre
son service, je me suis dans l'obli-
gation de signaler le fait pour la
bonne marche des choses, l'exemple
nécessaire et la dignité du service
municipal -

Veuillez agréer, Monsieur le
Délégué, l'assurance de mes
sentiments distingués.

A. Privat

Musée Fabre

Cabinet du Conservateur



MUSEE FABRE.- CONSERVATEUR.- LIMITE D'AGE

Dans sa séance du 13 mai 1936 la Commission de surveillance de l'Ecole Régionale des Beaux-Arts a émis l'avis que fut fixé à 65 ans (au lieu de 70) l'âge limite pour la mise à la retraite des professeurs de l'Ecole.

Cet âge se trouve être celui qui a été également fixé, en ce qui concerne les diverses Ecoles Nationales des Beaux-Arts, pour leurs professeurs fonctionnaires d'Etat, par le décret du 25 septembre 1936 portant règlement d'administration publique pour l'application de l'article 1er de la loi du 18 août 1936 concernant les mises à la retraite par ancienneté.

Si, comme nous le pensons, l'Administration et le Conseil Municipal adoptent cette limite d'âge, qui paraît fort raisonnable, nous leur demandons de faire application de la même mesure en ce qui concerne le Conservateur du Musée.

Le décret précité fixé aussi à 65 ans la limite d'activité des Conservateurs des Musée Nationaux. Malgré la modicité de sa rémunération, le Conservateur du Musée Fabre n'est pas moins un fonctionnaire municipal et la plupart des raisons qui ont milité pour la fixation de la limite d'âge des Conservateurs des Musées Nationaux valent également pour lui.

Nous demandons en conséquence qu'une disposition expresse du règlement prévoie la cessation de ses fonctions à 65 ans, dernier délai.

Montpellier, le 27 octobre 1936.

Le Conseiller municipal délégué aux Beaux-Arts,